



Yacht Club Fréjus

TROPHEE de PORT FREJUS 2019

Bulletin d'inscription

INFORMATIONS aux PARTICIPANTS

PLACES DE PORT

Les places seront gratuites du vendredi au dimanche pour tout visiteur participant au Trophée de Port Fréjus.

RESPONSABILITES

L'attention des concurrents est attirée sur le chapitre 1 des règles fondamentales de l'I.S.A.F concernant la sécurité :

- 1.1. Un bateau ou un concurrent doit apporter toute aide possible à toute personne ou navire en danger.
- 1.2. Un bateau doit avoir à bord un équipement de sauvetage approprié pour toutes les personnes embarquées, y compris un dispositif prêt pour usage immédiat, à moins que ses règles de classe ne prévoient quelque autre disposition. Chaque concurrent est personnellement responsable du port d'un système de flottabilité personnel approprié aux conditions.
- 1.3. La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, les concurrents sont personnellement responsables de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir à leur voilier ou à eux-mêmes. Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre le départ ou rester en course, compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire sans danger.

Il est rappelé aux concurrents qu'ils se doivent de respecter le REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER EN TOUTE CIRCONSTANCE.

Toute personne embarquant sur un voilier met à contribution la responsabilité de son skipper.

Le propriétaire du bateau doit impérativement être assuré, il est responsable de sa sécurité et de celle de son équipage.

Inscription à envoyer au Yacht Club Fréjus à l'adresse ci-dessous:
Yacht Club Fréjus Capitainerie de PORT FREJUS 83606 PORT FREJUS Cedex
www.ycfrejus.fr E-mail : info@ycfrejus.fr Tél.: 06 11 17 92 05

Trophée Port Fréjus les 6 et 7 avril 2019

Régate FFV – Grade 5C

Bulletin d'inscription

Bateau

NOM : N° de Voile :

Type : N° de cagnard :

Longueur : Largeur :

HANDICAP HN : Classe : Groupe : Coefficient :

Propriétaire ou skipper

NOM, Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

N° de licence : Club :

Participation pour les 2 jours

Bateau et équipage.....= 40 €

Repas du samedi soir ...: personnes x **25 €** =€

TOTAL : €

*Règlement par chèque à l'ordre du « **Yacht Club de Fréjus** » ou en liquide, le samedi 6 avril matin.*

NB : Le nombre de personnes désirant participer au repas du samedi soir est à renseigner selon le bulletin de réservation (voir www.ycfrejus.fr) le plus tôt possible au secrétariat du club et ou confirmé au plus tard durant les inscriptions à la régata le samedi matin. **Information** : Dès que le nombre de places réservées au restaurant sera atteint, les réservations pour le diner seront closes.

Trophée Port Fréjus les 6 et 7 avril 2018

Régate FFV – Grade 5C

Bulletin d'inscription (suite)

Equipage

NOM Prénom	N° de licence

Engagement du skipper ou propriétaire :

Je m'engage à respecter les règles de course. Sous ma responsabilité, je déclare que mon bateau possède le matériel de sécurité réglementaire et qu'il est conforme au certificat de jauge.

Je prends acte que « le skipper ou propriétaire du voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou de rester en course ».

Je m'engage à ne pas utiliser le moteur sauf en cas de force majeure et à prévenir le comité de course de mon abandon.

Date : Nom :

Signature avec mention lu et approuvé :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur :

Demeurant à :

Certifie avoir examiné ce jour M., Mme, Mlle :

Né(e) le : Demeurant à :

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de la voile **en compétition**.

Fait à Le

Cachet du médecin

Signature du médecin

***NB** : Ce formulaire est basé sur celui de la FFV. Il n'est pas indispensable de l'utiliser mais un certificat médical est de toute manière **indispensable** pour chaque membre d'équipage demandant une licence.*